



## **BULLETIN D'INFORMATIONS**



**Printemps-Eté 2017**

Édité par la Municipalité de Tartegnin

Site internet [www.tartegnin.ch](http://www.tartegnin.ch)

## **Billet de la Syndique**

La fusion de notre commune avec celles de Rolle et d'Essertines-sur-Rolle sera assurément le grand projet de cette législature.

Nos trois Municipalités se rencontrent maintenant régulièrement afin de mettre en place les étapes nécessaires à la réalisation de la fusion.

Ce sera bientôt aussi à vous, membres du Conseil général ou citoyens(nes) de la commune de vous engager en participant aux travaux des groupes de réflexion intercommunaux.

Votre Municipalité in corpore croit à ce projet d'avenir pour notre commune mais, elle est consciente que les enjeux émotionnels prennent une place importante dans le cadre d'un projet de fusion et il en sera tenu compte.

Nous resterons ouverts au dialogue durant tout le processus et souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement.

*« Tout mouvement de fusion contraint à se réinventer, génère une dynamique nouvelle, oblige à co-construire, tout en conservant la vie associative villageoise. Cette façon d'aller de l'avant est très bénéfique »* (citation du ministre neuchâtelois Laurent Kurth).

N'ayons pas peur du changement et construisons-le ensemble !

Marlyse Dentan, Syndique



**Les prochaines séances du Conseil général auront lieu**  
**mercredi 5 avril 2017 à 20h00**

**Jeudi 22 juin 2017 à 20h00**

Les personnes désirant se faire assermenter sont priées de s'adresser au Président du Conseil général, M. Michaël Duc au 079 304 35 38 ou par courriel ([conseil@tartegnin.ch](mailto:conseil@tartegnin.ch)).

## **TABLES D'HÔTES**

Nous vous rappelons que la Municipalité de Tartegnin organise, pour les seniors et les personnes seules, une table d'hôtes avec l'aide de cuisiniers bénévoles.

Les repas ont lieu tous les premiers vendredis du mois à 12h00 au carnotzet du bâtiment communal de Tartegnin (ascenseur à disposition).

Le repas coûte 15.00 francs. Si le prix de revient du repas est plus bas, le solde sera mis dans une petite caisse et sera utilisé pour un repas « festif » en fin d'année. Paiement sur place, le jour du repas. Les boissons sont offertes par la commune.

**Les inscriptions sont obligatoires et doivent se faire au plus tard le lundi précédent le jour du repas** auprès de Marlyse Dentan 021 825 23 70 ou 079 547 54 34, e-mail: [marlyse.dentan@gmail.com](mailto:marlyse.dentan@gmail.com).

**Nous cherchons des cuisiniers(ères), pour les vendredis**

- ⇒ 5 mai
- ⇒ 2 juin
- ⇒ 7 juillet
- ⇒ 3 novembre.



# Crock'n'Rolle

COLLÈGE DU MARTINET



Depuis le 14 novembre 2016, Monsieur Jérémie Zbinden, responsable de restaurant, et toute son équipe accueillent les élèves du Martinet de 7P à 11S, ainsi que le personnel travaillant sur le site au sein du restaurant scolaire Crock'n'Rolle.

Chaque matin, les élèves peuvent faire le plein d'énergie avec une offre de fruits, jus ou salade de fruits frais, des tartines « maison », des birchers ou quelques viennoiseries.

Tous les jours à midi, deux menus différents sont à choix au prix de Frs 10.00 et Frs 11.00 pour les élèves, respectivement un menu équilibre labellisé Fourchette Verte et un menu Tradition, tous deux servis avec, à choix, une salade ou un potage ainsi qu'un dessert ou un fruit qui changent chaque jour. Du pain et des carafes d'eau sont à disposition des utilisateurs.

Pour les plus pressés, ou pour profiter du soleil, tous les plats sont également disponibles à l'emporter, y compris les salades et les soupes. L'offre « Take Away » propose également des sandwichs chauds et froids « maison ».

Sous réserve de place, les élèves peuvent également amener leur pic-nic pour manger. Un micro-ondes est également à disposition pour réchauffer les plats.

## *Comment obtenir une carte pour le restaurant ?*

Il suffit de nous indiquer : nom / prénom / date de naissance / classe exacte / adresse postale / adresse email : soit à l'adresse [laetitia.gonin@enfance-jeunesse.ch](mailto:laetitia.gonin@enfance-jeunesse.ch), soit par téléphone au 021 822 40 50 ou encore en passant auprès du secrétariat de l'Association Enfance & Jeunesse.

# Recensement des chiens

Vous êtes priés d'informer le bureau communal, des acquisitions ou du décès de chiens en 2016, **d'ici au 31 mars 2017**.

Concernant les acquisitions de chiens, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre une copie du passeport du/des chiens.



## **SACS TAXÉS - ALLÈGEMENTS BÉBÉS ET JEUNES ENFANTS**



Nous avons le plaisir de vous rappeler que votre enfant (jusqu'à 4 ans) bénéficie de 40 sacs de 17 litres ou de 20 sacs de 35 litres offerts, par an.

Par conséquent, vous pouvez venir les retirer au bureau communal pendant les heures d'ouverture soit le lundi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 15h00 à 18h00.

Le bureau communal

# CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Lundi 17 avril 2017 dès 14h00

Pour les enfants du village de 2 à 12 ans



**L'inscription des enfants est obligatoire avant le 10 avril 2017.**

Les plus grands pourront cacher les œufs !

Inscriptions, renseignements, offre d'aide et de mise à disposition des jardins auprès de

Marlyse Dentan à [marlyse.dentan@gmail.com](mailto:marlyse.dentan@gmail.com),

021 825 23 70 ou 079 547 54 34.

## Programme de la chasse aux œufs du 17 avril 2017

**14h00** : Pour tous, rendez-vous à l'Abri.

**14h00 à 14h30** : Pour les enfants, jeux, dessins et coloriages.

**14h00 à 14h30** : Pour les aides, «cache» des œufs

**14h30**: Départ pour la chasse aux œufs

**Dès 15h30** : Goûter de Pâques pour tous les villageois à la place de jeux.

# FÊTE DES VOISINS

Vendredi 19 mai 2017

dès 18h00

Place du Terroir ou  
à l'abri PC en cas de pluie



Tous les Tartevinois sont invités à partager un repas convivial, type canadien, composé des spécialités culinaires amenées par l'ensemble des participants.

C'est avec plaisir que nous dégusterons des mets issus des différentes traditions gastronomiques des villageois.

**À 18h00 Apéritif offert par la commune**

Boissons et logistique (grill, frigo) à disposition

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion.

Nous vous remercions de bien vouloir annoncer votre participation auprès de Monsieur Stéphane Jayet, Municipal, au 079 212 10 48 ou [s.jayet@vtvac.ch](mailto:s.jayet@vtvac.ch).



La Municipalité

# **GROUPEMENT DES VIGNERONS DE TARTEGNIN**

Les vigneronns du village vous proposent de venir déguster leurs vins dans le cadre des caves ouvertes vaudoises les

**samedi 3 et dimanche 4 juin 2017**  
**dès 10h00**

Animation musicale durant le week-end.



**« DEBOUCHONS POUR TELETHON ! »**

Nous informons les personnes inscrites à l'opération « Débouchons pour Téléthon ! » qu'elles seront contactées personnellement du passage des pompiers.

# DECHETTERIE

Horaires d'été dès le 26 mars 2017 :  
mercredi de 17h00 à 18h00 et samedi de 10h00 à 11h30.

---

Le samedi 17 juin 2017 dès 11h00



Des sardines grillées vous seront offertes par notre employé communal, Monsieur Armando Dos Reis.

Vous pourrez les déguster en partageant le verre de l'amitié.

La Municipalité



**Nous vous informons que la prochaine édition du  
Mondial de fondue se déroulera  
le samedi 18 novembre 2017.**

**Des informations complémentaires vous seront  
communiquées dans le prochain bulletin d'information.**

**Vu pour vous**

## **SADEC'ouverte du mois de février 2017 : COMBATTRE LES IDEES RECUES**

« Le verre usagé collecté selon les couleurs est de nouveau mélangé au moment de la fonte »

Faux ! Les différents verres ne sont pas mélangés. Au contraire, le tri par couleur au niveau des conteneurs de récupération du verre est indispensable. En effet, le verre brun et le verre blanc en particulier ne tolèrent pas d'autres couleurs. Le verre vert est moins délicat. C'est pourquoi il est possible de déposer les bouteilles de couleur indéterminée, rouges ou bleues dans le conteneur du verre vert. (source : VetroSwiss).

## **De l'amiante** CHEZ VOUS ?

**SAMEDI 25 MARS 2017**

Collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté



### **Horaires déchetterie**

Samedi 25 mars de 10h00 à 11h00  
Puis durant les horaires d'ouverture usuels de la déchetterie.

### **Contact pour informations :**

Stéphane Jayet  
079 212 10 48  
greffe@tartegnin.ch

[www.vd.ch/amiante](http://www.vd.ch/amiante)

**Procurez-vous les sacs réservés à cet usage dans votre déchetterie.**

Utilisez-les pour emballer vos vieux objets en fibrociment amianté (bacs à fleurs, plaques ondulées, tuiles, etc. achetés avant 1991), sans les abîmer ni les casser. **Rapportez-les à la déchetterie.**

## **INFORMATION COMMUNALE- DECHETTERIE**

Madame, Monsieur,

Afin de récompenser vos efforts de valorisation des résidus organiques et toujours soucieux de l'environnement et du développement durable, la Commune de Tartegnin vous propose une offre originale.

En effet, en partenariat avec l'entreprise Ecorecyclage SA à Lavigny, qui valorise nos résidus organiques, vous pouvez bénéficier de l'achat de sacs de compost issus de ces derniers collectés dans notre commune à un prix attractif directement depuis notre déchetterie.

Le compost a les avantages suivants :

- ◆ Nourrit le milieu vivant
- ◆ Économise l'arrosage et l'apport d'engrais
- ◆ Stimule les défenses naturelles des plantes
- ◆ Facilite le travail au sol
- ◆ Améliore la structure et l'aération

Type d'application :

- Pour un jardin sans désherbage, étaler entre 2 à 3 cm de compost humidifié en surface, tasser légèrement et couvrir avec un filet contre les oiseaux.
- Comme engrais « toutes cultures ».

Pour plus de conseils, l'entreprise Ecorecyclage SA pourra vous répondre par courriel à [info@ecorecyclage.ch](mailto:info@ecorecyclage.ch).

Le prix a été fixé à CHF 6.00 le sac de 20 litres (au lieu de CHF 8.00)

CHF 8.00 le sac de 40 litres (au lieu de CHF 10.00)

Pour profiter de cette offre avantageuse, il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le déposer au bureau communal ou de le renvoyer par courriel à [greffe@tartegnin.ch](mailto:greffe@tartegnin.ch) **d'ici le 31 mars 2017**.

**Vous pourrez retirer les sacs de compost dès le samedi 22 avril 2017, entre 10h00 et 11h30, à la déchetterie de Tartegnin.**

Le paiement se fera comptant sur place, merci de prévoir la monnaie.



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone ou portable : \_\_\_\_\_

Nbre de sac/s : 20 litres : \_\_\_\_\_ 40 litres : \_\_\_\_\_ Total : CHF \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## AUTORISATION DE FEU EN PLEIN AIR

Nous vous informons que les demandes de feu en plein air peuvent être déposées sur le portail de la cyberadministration du site de l'Etat de Vaud : [www.vd.ch](http://www.vd.ch).

Vous trouverez l'explicatif ainsi que le lien complet sur le site internet de la commune ([www.tartegnin.ch](http://www.tartegnin.ch)), rubrique Actualités.

Nous vous rappelons que les feux en plein air sont interdits et que les déchets végétaux devraient être prioritairement valorisés.

La Municipalité

## FÊTE DE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE

A la fin de cette année scolaire 2016-2017, la classe de Tartegnin fermera ses portes.

Les élèves ainsi que les enseignantes intégreront une classe dans le nouveau collège de Gilly. Aussi, nous vous informons que la fête de fin d'année se déroulera, pour la classe de Tartegnin, à Tartegnin même.

C'est donc avec un immense plaisir que la population est invitée

**le mercredi 28 juin 2017 dès 19h00**

**à la place du collège.**

Diverses animations vous divertiront, vous pourrez vous hydrater à la buvette et vous restaurer sur place.

La Municipalité